

# ÉLECTIONS INTERNES SNES-FSU

## Les syndiqué·es votent du 24 janvier au 7 février 2024

Chaque syndiqué·e émet 3 votes :

- sur le rapport d'activité académique
- pour élire la Commission Administrative Académique
- pour élire le bureau du S2 de son département

Avant le prochain congrès national du SNES-FSU qui se déroulera à la Rochelle du 18 au 22 mars 2024 à la Rochelle l'ensemble des syndiqué·es est appelé à se prononcer sur l'orientation et l'activité du SNES académique, dans lesquelles s'inscrivent celles de la catégorie des retraité·es, et pour élire les instances qui assumeront les responsabilités pour les 3 ans à venir.

**Le droit de vote nécessite d'être à jour de sa cotisation.** Vous trouverez toutes les instructions utiles au verso. Ne tardez pas à répondre, le délai d'acheminement par l'enveloppe T est long.

**La participation au vote est un acte qui compte** dans la vie syndicale. C'est un élément important de la démocratie syndicale où les syndiqué·es se prononcent sur l'orientation que doit prendre le SNES-FSU dans notre académie. Vous avez reçu les listes de candidats et textes d'orientation et un résumé du rapport d'activité dans le dernier SNES Info. Le congrès académique (29 février/1<sup>er</sup> mars) permettra de débattre et d'élaborer les mandats que la délégation académique portera au congrès national. Il est important que le SNES-FSU reste – ou soit mieux encore – l'outil que se sont donné les syndiqués et dont ils ont besoin.

**Ces moments d'échanges et de débat sont essentiels** pour revenir sur les combats que nous avons menés et ceux à mener alors que nous sommes confrontés à une politique autoritaire de démantèlement de notre modèle social et qui fait fi des besoins des citoyens à tous points de vue : démocratie, avenir des services publics notamment ceux de la santé, de l'éducation, des transports, qui connaissent des crises profondes, remise en cause de la protection sociale, attaques répétées contre la Fonction publique,

Le choix d'un gouvernement sans ministre de plein exercice dans des domaines piliers des conquêtes républicaines et démocratiques -santé, éducation, Fonction publique- est emblématique de cette politique néolibérale, qui met à mal les solidarités publiques.

Passages en force répétés, atteintes aux libertés, manœuvres en direction de la droite et de l'extrême droite pour imposer la loi immigration dont avec d'autres organisations, la FSU demande le retrait : cette politique brutale a ouvert une crise politique et démocratique.

**Les retraité·es avec les actifs** ont été très mobilisé·es contre la réforme des retraites, pour la défense du service public, de la Sécurité sociale, des libertés publiques et pour la paix. Ils manifesteront avec eux le 1<sup>er</sup> février pour les salaires et les conditions de travail, pour dénoncer aussi le projet macroniste d'une école conservatrice et inégalitaire.

**Les actions continues des retraitées SNES-FSU au sein du groupe des 9** pour la défense de leur pouvoir d'achat-pouvoir de vivre sont en cohérence avec la lutte pour la revalorisation des salaires dont le niveau influe sur le montant des pensions et les cotisations.

La revalorisation des pensions sera finalement de 5,3% au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Cette revalorisation insuffisante au regard notamment de la perte de pouvoir d'achat conséquente depuis 2017 est cependant à mettre au crédit des actions opiniâtres menées dans le cadre unitaire du G9.

**L'action avec le G9 va donc se poursuivre** sur cette question et sur les autres dossiers qui préoccupent particulièrement les retraités : loi « Bien vieillir » très loin de répondre aux besoins, situation de notre système de santé qui continue de se dégrader, protection sociale, dans une période marquée par les nombreuses attaques contre la Sécurité sociale...

Alors, à bientôt !

*Les retraitées élues sortantes de la CA Académique*  
Fabienne Bellin, Anne-Marie Roussel, Martine Beau-  
Barlier

Le 16 Janvier 2024